

Réf: Dossier N° : 56337

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « ALLAYA CONSEIL »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY Riviera Bonoumon, Cité Tchanfla,
Lot 850, Ilot 61, 01 BP 310 ABJ 01**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 24 Oct. 2018 reçus par Me JEAN CLAUDE NIAMIEN, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 31 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ALLAYA CONSEIL » .

Objet: Expertise, assistance, conseils et formation; Qualité, Sécurité, environnement, organisation, métrologie; Accompagnement, certification, accréditation ; Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY Riviera Bonoumon, Cité Tchanfla, Lot 850, Ilot 61, 01 BP 310 ABJ 01

GERANT: Monsieur SORO YESSEPOHO SERIBA. Monsieur YAO KONAN HERBERT LAMBERT.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-28468 du 05/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26001 du 05/11/2018

